

# Analyses 2011



**Au Pérou, dialogue impossible entre  
paysans et compagnies minières ?**

Avec le soutien de la Communauté française

Commission Justice et Paix belge francophone asbl  
Rue Maurice Liétart 31/6  
B-1150 Bruxelles Belgique  
Tél. +32 (0) 2 738 08 01  
Fax: +32 (0) 738 08 00  
[info@justicepaix.be](mailto:info@justicepaix.be) [www.justicepaix.be](http://www.justicepaix.be)

## **Au Pérou, dialogue impossible entre paysans et compagnies minières ?**

**A l'occasion de ses 50 ans, l'ONG *Entraide et Fraternité* invitait ses partenaires du Sud en Belgique, afin d'échanger sur les situations d'injustices sociales respectives vécues. De l'Asie à l'Amérique latine en passant par l'Afrique, la dizaine de militants des droits de l'Homme a pu rencontrer la population, des associations ainsi que des représentants politiques afin de dialoguer sur fond de solidarité nord-sud. En marge de ces rencontres, *Justice et Paix* a pu organiser le lundi 21 mars 2011, en collaboration avec *Entraide et Fraternité* et le *Centre Avec* un moment de réflexion entre des associations belges et européennes<sup>1</sup> et Mirtha Vasquez, directrice de *Grufides (Grupo de Formación e Intervención para el Desarrollo Sostenible)*.**

Cette association péruvienne dont l'objectif est la préservation de l'environnement et la gestion durable et responsable des ressources naturelles, à travers la formation et la participation collective des populations concernées, étend son champ d'action dans la région de Cajamarca, au Nord du Pérou. Cette zone est le foyer de nombreuses tensions sociales provoquées par l'activité des entreprises minières qui veulent chasser les populations locales de leur terres afin d'exploiter les richesses géologiques sur lesquelles elles vivent. *Grufides*, par ses actions juridiques et de sensibilisation, tente de diminuer ces tensions en renforçant le pouvoir de contestation pacifique de paysans lésés par ces grands intérêts miniers.

L'objectif de cette réunion était d'informer le tissu associatif sur le contexte actuel de criminalisation vécu par *Grufides* dans son travail quotidien et ainsi réfléchir ensemble à des pistes d'actions concrètes à mettre en place à partir de chez nous, en Europe pour y répondre.

Mirtha Vasquez a brièvement analysé le contexte socio-économico-politique actuel et rappelé l'historique des différents problèmes et les tentatives de solutions enclenchées ces dernières années.

Cajamarca, zone essentiellement agricole, est devenue en peu de temps la 2<sup>ème</sup> région péruvienne présentant le plus haut taux de dénutrition du pays, témoignant ainsi de l'appauvrissement de la population, composée principalement de paysans.

Au cours de ces dernières années, les essais répétés de dialogue avec les compagnies minières afin de trouver des solutions satisfaisant toutes les parties n'ont abouti à rien de constructif. Les dirigeants populaires ont passé beaucoup de temps dans ces réunions, avec l'illusion que la situation pouvait s'améliorer, que des compromis pouvaient être trouvés. Mais aujourd'hui, vu l'absence de résultats, les absences répétées des représentants des entreprises, le manque de suivi des décisions prises, il semble que ce type de dialogue ne soit pas une réelle solution. Ces réunions paraissent au contraire comme une stratégie de pourrissement permettant de gagner du temps.

Le rapport de force est trop inégalitaire. En effet, les compagnies minières peuvent s'appuyer sur un contexte juridique péruvien clairement en faveur de l'installation sans conditions de projets miniers. Elles sont en outre appuyées par le gouvernement, dont la stratégie de développement est basée sur l'industrie extractive, qui lui permet d'afficher des taux de croissance records pour un pays d'Amérique latine réputé si pauvre. Lorsque des lois

---

<sup>1</sup> Les associations présentes sont les suivantes : *Entraide et Fraternité, Justice et Paix, Centre Avec, CNCD, Broederlijk Delen, 11.11.11, CATAPA, Boll Institute, CIDSE, Identité Amérique latine asbl ainsi que la Coopération Technique Belge.*

contraignant les méga-investissements existents, elles ne sont pas appliquées et/ou sont court-circuitées par des dispositions ministérielles exceptionnelles, sous la pression de puissants actionnaires étrangers mais aussi nationaux. D'autre part, des lois visant à contrôler les ONG ont été adoptées ces dernières années. Elles donnent le droit à l'État péruvien de contrôler à outrance l'utilisation de leurs fonds, limitant ainsi le champ d'action des militants des droits humains.

Les compagnies minières jouent un double jeu : tout en se livrant à ce simulacre de dialogue, elles espionnent leurs opposants et répriment la contestation paysanne par l'entremise de leurs milices privées armées. *Grufides* ne croit pas qu'il y ait une volonté de dialogue ni que celui-ci puisse être une solution actuellement. Selon Mirtha Vasquez, « *il faudrait que certaines conditions soient remplies, comme l'adoption d'un cadre normatif national clair et contraignant, visant à la protection des personnes et de leurs droits ainsi que de l'environnement. Il conviendrait également que les erreurs du passé soient reconnues par les compagnies minières. Ainsi, elles montreraient leur bonne volonté et leur désir réel de changer leur façon de faire en renonçant à la répression violente* ».

Les pressions que subissent les employés de *Grufides*, ainsi que l'espionnage systématique et les menaces de mort dont ils sont la cible sont quelques exemples de la façon dont s'exerce cette violence. La répression des organisations populaires se réalise en quasi toute impunité et prend la forme d'arrestations et d'assassinats arbitraires de dirigeants paysans ainsi que de répression de paysans participant à des mobilisations. La loi péruvienne n'apporte pas non plus une sécurité aux populations désirant manifester pacifiquement leur mécontentement. Ainsi, un simple délit de blocage de routes peut être passible de 25 ans de prison. Un policier qui, au cours d'une manifestation, fait un usage excessif de son arme et tue un manifestant n'est d'ailleurs plus condamnable au Pérou aujourd'hui, puisqu'il est considéré comme étant dans l'exercice de sa fonction. Et ceux qui, comme les avocats défenseurs des droits humains, les dénoncent, sont accusés d'être des traîtres à la nation et risquent ainsi d'être emprisonnés voire expulsés du pays, s'ils sont de nationalité étrangère.

Selon Mirtha Vasquez, faute d'un dialogue équilibré, la solution pourrait venir du processus de « zonification écologique » mis en place par le Gouvernement régional. Cet outil original permet la planification des potentialités économiques, culturelles, environnementales, touristiques, etc. de chaque zone comme outil de prévention et de résolution des conflits socio-environnementaux. Ainsi, des zones entières pourraient être considérées comme interdites de toute exploitation minière. Ce classement ne peut se faire que dans une perspective de viabilité à long terme, de protection des espaces agricoles et des zones écologiquement fragiles (préservation des sources d'eau). Si les paysans et les organisations comme *Grufides* conçoivent cette zonification pour l'ensemble du territoire régional, pour les compagnies, elle ne concerne que moins de 30% et ne remet pas en question les permis d'exploiter en cours ou signés. Les interprétations divergent et les tensions se cristallisent désormais autour de ce débat administratif qui est loin d'être réglé.

Récemment élu, le nouveau gouvernement régional de gauche de Cajamarca a réaffirmé l'approbation du plan de zonification. Mais il a été déclaré anticonstitutionnel par le ministre de l'Environnement, ce qui amène *Grufides* à penser que l'État central met tout en œuvre pour que ce processus n'aboutisse pas.

Du côté des associations belges et européennes présentes lors de cette réunion du 21 mars 2011, plusieurs pistes de travail ont été lancées comme ébauche de solution pour une meilleure gestion des ressources naturelles au Pérou et cela afin de diminuer la conflictualité sociale. Retenons-en deux qui méritent une attention particulière. Tout d'abord, il conviendrait de renforcer les capacités du Ministère de l'Environnement, déjà financé par la Coopération

Technique belge. En effet, il ne dispose pour l'instant d'aucun pouvoir de décision dans l'attribution des permis d'exploitation ni dans les études d'impacts socio-environnementaux réalisées préalablement à l'installation d'un projet minier, le Ministère de l'Énergie et des Mines y exerçant encore sa toute puissance, et ce au service des grands investisseurs. Ensuite, il conviendrait également de valoriser le rôle de la *Defensoria del Pueblo* afin qu'un dialogue équilibré et constructif puisse être installé. Actuellement, cet organe de médiation et de dialogue est trop faible pour exercer une quelconque influence. Anciennement, la Belgique le finançait, mais elle a récemment stoppé son aide. Une aide belge serait la bienvenue au vu des défis qui se présenteront dans un futur où les investissements miniers seront de plus en plus nombreux et où les populations paysannes contesteront donc logiquement de plus en plus vivement leur installation sur leurs terres ancestrales.

**Santiago Fischer (Chargé de projets à Justice et Paix) et Christine Dubois Grard  
(membre du Groupe Amérique latine de Justice et Paix)**

**Mai 2011**